

Concours d'attribution d'un contrat doctoral « MathSTIC »

Année universitaire 2023-2024

Pour ne pas alourdir le texte, nous nous conformons à la règle qui permet d'utiliser le masculin avec la valeur de neutre. Dans le présent document, les termes employés pour désigner des personnes sont donc pris au sens générique ; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

Répartition des contrats doctoraux

Un des contrats doctoraux affectés au pôle MathSTIC de l'ED Galilée est consacré à favoriser les interactions entre les trois laboratoires de la Fédération de recherche MathSTIC, à savoir le LIPN, le LAGA et le L2TI. Dans l'éventualité où ce contrat doctoral ne serait pas pourvu à l'issue du concours, il sera attribué à l'un des laboratoires précités. Cette priorité est fixée chaque année par le conseil de l'école doctorale Galilée.

Spécificité du projet MathSTIC

Il s'agit de monter un projet scientifique « **aux interfaces** » impliquant dans l'encadrement de la thèse au moins deux des laboratoires, c'est-à-dire deux codirecteurs (ou éventuellement un directeur et un co-encadrant) dans deux laboratoires différents de la fédération de recherche MathSTIC.

Les candidats devront être retenus par le comité de sélection des thèses des deux laboratoires concernés.

Outre le support de ces deux laboratoires, le doctorant retenu sur cet appel d'offre spécifique bénéficiera durant sa thèse d'un soutien spécifique de la fédération de recherche MathSTIC (matériel, mission, ...). L'affichage comme projet MathSTIC, avant la candidature des postulants au doctorat, devra se faire au moment de la remontée des sujets en concertation avec les deux directions des laboratoires.

Candidature sur les autres contrats doctoraux de l'ED Galilée

Un candidat postulant au contrat doctoral spécifique du projet « MathSTIC » de l'ED Galilée pourra postuler également à un **(mais au plus un)** des concours des trois laboratoires (LAGA, LIPN, L2TI) des autres contrats doctoraux de l'ED Galilée, et cela, avec le même projet de thèse (le même sujet et le même encadrement).

Dans le cas de cette double candidature (MathSTIC, contrat doctoral classique ED Galilée), l'organisation pratique conduira le candidat à passer deux auditions devant les deux jurys appropriés.

Une fois le classement établi par les jurys des différents concours, l'admission sur le concours MathSTIC sera prioritaire : le candidat en position éligible sur le concours MathSTIC sera retiré de la liste de l'autre concours auquel il a participé.

Ces dernières dispositions s'appliquent uniquement aux contrats doctoraux de l'ED Galilée et n'affectent pas les demandes d'autres modes de financements possibles de la thèse.

Jury pour le projet MathSTIC

Le jury se déroulera indépendamment des jurys des laboratoires du LAGA et du LIPN-L2TI, même s'il peut être commode de regrouper les dates d'auditions. Il se composera de deux représentants du LAGA, deux représentants du LIPN, deux représentants du L2TI, un représentant de la direction de l'ED

Galilée et un représentant titulaire d'une HDR ou équivalent. Le jury devra refléter la parité homme-femme. Tout membre du jury peut se faire remplacer en cas d'indisponibilité en respectant les règles susmentionnées.

Les membres suivants (ou leurs remplaçants) devront siéger obligatoirement dans le jury :

- a) Le directeur ou directeur adjoint de l'ED Galilée
- b) Le directeur de chaque laboratoire
- c) Un représentant associé à l'un des trois pôles de la Fédération de recherche MathSTIC
- d) Parmi les deux représentants par laboratoire, devra figurer au moins une personne ayant assisté à un des deux jurys LAGA et LIPN-L2TI

En cas de conflit d'intérêt, du fait de l'implication dans un projet de thèse, un membre du jury devra se faire remplacer.

Répartition des 10 concours d'attribution des contrats doctoraux 2023-2024 du pôle MathSTIC

- ✓ 1 pour le L2TI
- ✓ 4 pour le LAGA
- ✓ 4 pour le LIPN
- ✓ 1 pour la fédération MathSTIC (LAGA, LIPN, L2TI)

Nous préciserons ultérieurement si le concours MathSTIC n'est pas pourvu à quel laboratoire sera attribué le contrat doctoral.

*Historique : En 2021, la priorité avait été donnée au LIPN
En 2022, la priorité avait été donnée au LIPN*

Précisions sur les dates du concours 2023- 2024

Toutes les informations ci-dessous, nécessitent une copie mail au directeur de la fédération de recherche MathSTIC, Roberto Wolfer-Calvo (roberto.wolfer@lipn.univ-paris13.fr), la direction de l'ED (directeur-ecoledoc-galilee@univ-paris13.fr) et au secrétariat de l'école doctorale (ecole-doctorale.galilee@univ-paris13.fr) :

- ✓ Remontée des sujets au plus tard le 15 mai 2023
- ✓ Déclaration des candidats au plus tard le 26 mai 2023
- ✓ Validation des candidatures par le candidat, le directeur de thèse et le directeur du laboratoire au plus tard le 6 juin 2023
- ✓ Jury du LIPN-L2TI : vendredi 16 juin 2023
- ✓ Jury du LAGA : mardi 13 juin 2023
- ✓ Jury du pôle « MathSTIC » : mardi 13 juin 2023

Représentants des quatre pôles de la fédération MathSTIC 2023-2024

Pôle « *Optimisation et Apprentissage* » : Anissa Mokraoui, Joseph Le Roux ;

Pôle « *Calcul Haute Performance et Systèmes Distribués* » : Emmanuel Audusse, Khaled Boussetta ;

Pôle « *Physique Mathématique, Physique Statistique et Combinatoire* » : Philippe Marchal et Lionel Pournin ;

Pôle « *Catégories : entre calcul et topologie* » : Damiano Mazza et Eric Hoffbeck.